

**COMITE DIRECTEUR**

**15 Octobre 2011 – 9h00 à 18h00**

**PARIS / CNOSF**

**Présents**

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

**Absents excusés**

Anne-Zélie BARTHOD, Pierre BIGOT, Liala FOUMANN, Claude MARBLE, Jean-Claude SABATHE, Grégory VINCENT.



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral pour leur participation.

**1. Secrétariat Général / Administration Générale**

**1.1. Approbation du PV du Comité Directeur du 18 juin 2011**

En l'absence de remarque, le Procès Verbal du Comité Directeur du 18 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

Patrick SOIN demande aux membres du Comité Directeur de répondre, dans des délais raisonnables, aux différentes convocations aux réunions institutionnelles, qu'ils soient présents ou non, afin de faciliter l'organisation et la planification de ces instances.

**1.2. Point licences / Développement informatique**

Le document permettant d'observer l'évolution du nombre de licenciés et de clubs, en comparaison aux chiffres de 2010, de date à date, est diffusé en réunion. Patrick SOIN rappelle que ce tableau est envoyé mensuellement à l'ensemble des élus (Comité Directeur et Ligues). La fédération affiche un taux pratiquement constant d'augmentation de licenciés, soit 8,3 % (+ 2 588 licenciés). 24 clubs supplémentaires sont enregistrés sur la même période de comparaison.

Un bilan des Pass journées en cours laisserait aussi apparaître une sensible progression, il sera diffusé aux membres du Comité Directeur dès la clôture de l'exercice.

Patrick SOIN précise que la prise de licence, pour la nouvelle saison, ouverte depuis le 2 octobre dernier se déroule jusqu'ici dans de bonnes conditions.

Jean-Marc GROSSETETE interpelle le Secrétaire Général sur des difficultés rencontrées dans sa Ligue (Rhône Alpes) avec certains parents, qui s'insurgent devant le coût élevé de certains droits de formation.

Cette question ayant été abordée en Bureau Directeur la veille de ce Comité Directeur, Philippe LESCURE tient à préciser que des réponses peuvent être apportées en cas de litige : en cas de litige entre les 2 clubs, il revient à la ligue (ou aux ligues) concernée(s) de donner un avis à la Commission Nationale Sportive qui statuera en dernier ressort.

Enfin, Philippe LESCURE informe les membres du Comité Directeur qu'une attention particulière sera apportée à ce point et qu'une réflexion au niveau de la Direction Technique Nationale et de la Commission Nationale de Développement sera menée prochainement.

La construction d'un futur produit pour la gestion des licences est toujours à l'étude, différentes entreprises ont déjà répondu suite à la diffusion du cahier des charges et les membres du Comité Directeur seront informés de l'évolution de ce dossier.

### **1.3. Point recrutement personnel fédéral**

- Céline RISAL a pris ses fonctions le 8 septembre dernier, en remplacement de Christophe PICARD, sur le Pôle Adhésions.
- Emmanuelle FILHASTRE a pris ses fonctions le 19 septembre, sur le Pôle Emploi-Formation, Secteur administratif, à Aix en Provence.
- Kathia IALLOUFENE a pris ses fonctions le 26 septembre en remplacement d'Audrey GANDELIN, sur le poste Accueil.
- Araceli GONZALEZ a souhaité quitter la fédération suite au refus de prise en charge, par UNIFORMATION, du congé individuel formation demandé. Elle sera remplacée dans les mois à venir, par une personne recrutée sur un profil comptabilité.

### **1.4. Séminaire des Président(e)s de Ligues régionales**

Ce Séminaire se déroulera les 18, 19 et 20 novembre prochains à Marville (55).

#### **1.4.1 Ordre du Jour prévisionnel**

Le projet d'Ordre du Jour présenté aux membres du Comité Directeur est rectifié directement en réunion, et certains points seront complétés ultérieurement :

- Présentation des projets d'évolutions envisagés par le BD
- Proposition d'évolution ouverture des distances
- Projet d'évolution Pass journée
- Charte Développement Durable
- Plan de féminisation
- Informations et questions diverses

Philippe LESCURE précise que les évolutions ou modifications proposées en Séminaire des Président(e)s de Ligue reviendront vers le Comité Directeur dans sa réunion du 14 Janvier 2012. Contrairement à ce qui avait été évoqué en cours d'année, le Comité Directeur du 14 Janvier 2012 sera ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales.

### **1.5. Examen projet RGF suite au CD téléphoné du 11/10/2011**

Le CDF examine les remarques ou propositions concernant les chapitres allant du « championnat de France des clubs de D2 de triathlon » jusqu'aux annexes. Elles sont étudiées en séance, discutées et soumises au vote.

Les textes sont amendés conformément aux décisions du Comité Directeur Fédéral.

La réglementation sportive 2011-2012 sera publiée sur notre site Internet le 28 octobre prochain (rubrique « publications officielles » <http://www.fftri.com/textes-officiels> ).

Comme chaque année, les modifications seront identifiées par un trait vertical dans la marge du document.

Une liste non exhaustive des modifications apportées à la Réglementation Sportive lors de cette séance du Comité Directeur est disponible ci-après :

#### **Championnat de France des clubs de D2 de TRIATHLON**

- Obligation faite aux clubs de retourner à la F.F.TRI. une attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- Le montant des chèques de caution est réduit de 1000 à 500 euros
- Liste des licenciés au 31 janvier : cette liste est transmise aux clubs « pour validation des

- données », la CNS pouvant « demander tout document justificatif pour contrôle ».
- Désistement d'un club : le délai de 30 jours permettant aux athlètes de muter démarre « à compter de la date d'envoi de la notification
- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Identification des athlètes
- Tenue : la « charte couleur de la tenue » remplace « la maquette définitive, et en couleur, de la tenue »
- Promotion de l'athlète : précision des caractéristiques obligatoires à respecter concernant l'impression du nom de famille
- Exposé de course : présence obligatoire à la réunion d'information prévue sur la première étape.
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.
- Grille de prix finale
  - o Seuls les clubs de D2 classés ayant participé à l'ensemble des étapes et ayant confirmé leur participation dans la division pour laquelle ils sont qualifiés la saison suivante, ont accès à la grille de prix finale.
  - o Précision de la date après laquelle la grille de prix sera versée : après le 16 décembre

### **Championnat de France des clubs de D3 de TRIATHLON**

- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Organisation de l'aire de transition en fonction des classements des demi-finales
- Le placement dans l'aire de départ est fonction du placement dans l'aire de transition
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.

### **Championnat de France des clubs de D1 de DUATHLON**

- Obligation faite aux clubs de retourner à la F.F.TRI. une attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- Liste des licenciés au 31 janvier : cette liste est transmise aux clubs « pour validation des données », la CNS pouvant « demander tout document justificatif pour contrôle ».
- Désistement d'un club : le délai de 30 jours permettant aux athlètes de muter démarre « à compter de la date d'envoi de la notification »
- Suivi médical
  - o Simplification des explications,
  - o Les modalités relatives au suivi médical sont communiquées au plus tard le 15 novembre (au lieu du 31 janvier)
  - o Suppression du point de pénalité par athlète en défaut et mise en place d'une pénalité financière
- Inscription à l'étape
  - o Les clubs non labellisés ou labellisés « Ecole de Triathlon\* » peuvent inscrire 5 athlètes contre 7 pour les clubs labellisés « Ecole de Triathlon\*\* ou \*\*\* »
  - o Ajout de la précision « Tous les cinq concurrents constituant l'équipe de course ont l'obligation de prendre le départ de l'épreuve et de réaliser à minima la première partie course à pied. Dans le cas contraire, l'équipe sera considérée comme incomplète et fera l'objet des pénalités prévues au chapitre BAREME DES PENALITES .... »
  - o Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Identification des athlètes
  - o Tenue : la « charte couleur de la tenue » remplace « la maquette définitive, et en couleur, de la tenue »
  - o Promotion de l'athlète : précision des caractéristiques obligatoires à respecter concernant l'impression du nom de famille
- Exposé de course : présence obligatoire à la réunion d'information prévue sur la première étape.
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.
- Grille de prix finale
  - o Seuls les clubs de D1 classés ayant participé à l'ensemble des étapes et ayant confirmé leur participation dans la division pour laquelle ils sont qualifiés la saison suivante, ont accès à la grille de prix finale.
  - o Précision de la date après laquelle la grille de prix sera versée : après le 16 décembre

### **Championnat de France des clubs de D2 de DUATHLON Hommes**

- Réduction du nombre d'équipes pouvant participer à la D2 de duathlon, 16 clubs au lieu de 18
- Obligation faite aux clubs de retourner à la F.F.TRI. une attestation sur l'honneur signée du Président du club précisant avoir pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- Liste des licenciés au 31 janvier : cette liste est transmise aux clubs « pour validation des données », la CNS pouvant « demander tout document justificatif pour contrôle ».
- Désistement d'un club : le délai de 30 jours permettant aux athlètes de muter démarre « à compter de la date d'envoi de la notification »
- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Identification des athlètes
  - o Tenue : la « charte couleur de la tenue » remplace « la maquette définitive, et en couleur, de la tenue »
  - o Promotion de l'athlète : précision des caractéristiques obligatoires à respecter concernant l'impression du nom de famille
- Exposé de course : présence obligatoire à la réunion d'information prévue sur la première étape.
- Insertion d'un paragraphe « réglementation sportive spécifique »

### **Championnat de France des clubs de D2 de DUATHLON Femmes**

- Création du chapitre

### **Championnat de France des clubs de D3 de DUATHLON Hommes**

- Les clubs inscrivent leurs athlètes 6 jours avant l'épreuve (au lieu de 10)
- Organisation de l'aire de transition en fonction des classements des demi-finales
- Le placement dans l'aire de départ est fonction du placement dans l'aire de transition
- Le badge destiné aux coachs est prévu par l'organisateur et non pas par la F.F.TRI.

### **MONTEES / DESCENTES - D1/D2/D3 - TRIATHLON ET DUATHLON**

- Création du chapitre

### **BAREME DES PENALITES APPLICABLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS DE D1/D2/D3 DE TRIATHLON ET DUATHLON**

- Création du chapitre
- Révision du barème des pénalités automatiques

### **Coupe de France des clubs**

- Ajout d'une précision concernant la composition des équipes : de 3 à 5 concurrents
- Suppression de la mention prévoyant pour la saison 2011-2012 l'obligation de compter au moins deux athlètes de nationalité française dans l'équipe
- Ajout d'une précision concernant les clubs tenus de s'inscrire au plus tard 10 jours avant la course : les clubs sélectionnés et les clubs qualifié d'office

### **Championnat de France des Ligues Régionale**

- Ajout d'une phrase précisant que « Les dossards d'une même ligue peuvent être retirés par un membre de la ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent concerné. »

### **Réclamation – Contestation**

- Le délai pour contester des mesures automatiques notifiés aux clubs de D1/D2/D3 passe de 2 jours ouvrés à 5 jours ouvrés
- Précision du délai dont dispose la Commission Nationale Sportive suite à la réception d'une contestation ou d'une réclamation

### **Equipe de France**

- Mise à jour relative au guide des sportifs(ves) de haut niveau

## **Les agents sportifs**

- La F.F.TRI. n'apparaissant pas sur l'arrêté du 19 septembre 2011 fixant la liste des fédérations délégataires ayant obligation de mettre en œuvre les dispositions législatives et réglementaires relatives à la profession d'agent sportif, ce chapitre a été supprimé

## **Annexes**

- Ajout en annexe de l'autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs ou les majeurs protégés
- Correction du lien hypertexte renvoyant vers les autres documents disponibles sur le site Internet fédéral

## **2. Assemblée Générale**

### **2.1. Organisation AG février 2012**

Bernard SAINT-JEAN fait part de l'état d'avancement de l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale qui se déroulera à La Réunion, les 3, 4 et 5 février 2012. L'accord avec CORSAIR, qui propose le meilleur tarif a été confirmé (693,52 € dont 313,52 € de taxes aéroport, celles-ci pouvant éventuellement changer légèrement d'ici la réservation définitive des billets). Toutes les personnes partiront jeudi 2 février au soir de Paris, pour des retours étalés, sur le dimanche 5, le jeudi 9 et le jeudi 16 février, tous les prolongements de séjour n'étant bien évidemment pas pris en charge par la F.F.TRI.. Des négociations sont en cours pour un retour vendredi 10 plutôt que jeudi 9 février, à la demande de la majorité des personnes allongeant leur séjour.

Françoise HUOT-JEANMAIRE présente l'Hôtel Créolia, accueillant les congressistes le temps de l'Assemblée Générale, sur St Denis. Les personnes arriveront le vendredi fin de matinée, et partiront sur des hébergements dans l'Ouest, pour celles qui rallongent leur séjour. Deux types d'hébergement sont proposés, à l'Hôtel Alamanda, ou au Village Corail, les deux structures étant situées à quelques mètres l'une de l'autre, à l'Hermitage. Narjess BRAHIM fera suivre l'ensemble des propositions aux élus et accompagnants, dans les semaines à venir. Des contacts sont pris sur place avec des loueurs de voitures, et des établissements proposant des activités de loisirs (plongée, parapente, randonnée etc.).

L'Assemblée Générale se déroulera comme à l'accoutumée, des réunions de commissions et un Bureau Directeur pouvant être programmés le vendredi après-midi, la réunion d'Assemblée Générale le samedi et un Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues le dimanche matin. Le repas du vendredi soir s'organisera sous forme de buffet, chaque congressiste apportant des spécialités de sa Région.

## **3. Trésorerie Générale**

### **3.1. Suivi budgétaire au 30 septembre 2011**

Le document projeté en réunion, commenté par Denis JAEGER, permet de faire un point de suivi du budget au 30 septembre 2011. L'état des Pass journées sera connu définitivement le 31 octobre, mais dans l'ensemble, tous les produits d'adhésions devraient être réalisés.

Le Secteur Communication – Marketing enregistre moins de produits que prévus, mais cette ligne devrait être compensée.

Sur l'ensemble des Secteurs, que Denis JAEGER tient à féliciter, les dépenses ont été effectuées avec la rigueur demandée lors du Comité Directeur de juin dernier.

Si des pertes, encore approximatives à ce jour, sont à enregistrer à hauteur de 31 000 € pour le Triathlon de Paris et 11 000 € pour le Triathlon de Nice, ces deux épreuves tendent progressivement à l'équilibre.

Jean-Marc GROSSETETE demande des informations complémentaires concernant le déficit du Triathlon de Nice, prévu à l'équilibre lors du Comité Directeur de Juin 2011.

Elisabeth BARRAUD précise que les demandes de subventions vers le Conseil Général ont été réalisées tardivement, du fait de l'absence d'autorisations de la Police et de la Préfecture au moment du montage des dossiers, et que la Collectivité n'a pu accompagner cette manifestation, contrairement à ce qui était prévu. Elisabeth BARRAUD rappelle que la Ligue Régionale prend une partie du déficit à sa charge, à hauteur 35%, au regard de la convention signée entre cette instance et la F.F.TRI..

Bernard SAINT-JEAN explique effectivement que le point prévisionnel commenté lors du Comité Directeur de Juin 2011 était trop aléatoire au regard d'un manque de retours des Collectivités, en terme de subventions et s'en excuse auprès des membres du Comité Directeur.

A l'instar du fonctionnement de la Fédération Espagnole de Triathlon, Denis JAEGER propose que soit étudiée une évolution en terme de suivi budgétaire. Ainsi, tout dépassement d'une ligne budgétaire ne pourrait se réaliser sans une autorisation préalable de l'instance de suivi.

### **3.3. Fiscalité**

Philippe LESCURE rappelle que deux procédures distinctes sont en cours :

- L'une concernant les années 2004 et 2005, qui est en appel.
- L'autre concernant les années 2008, 2009, 2010 a abouti à une proposition initiale de rectification de 49 000 €, non satisfaisante et la fédération a fait valoir ses observations. La nouvelle proposition de l'administration est en cours d'analyse, et un RDV a été sollicité auprès du responsable Inspecteur Principal chargé de la brigade de vérification.

Au regard de cette situation et de la multiplication des procédures, le Président LESCURE envisage d'interroger l'administration centrale, et d'informer le Ministre des Sports et la Conseillère du Président de la République.

## **4. Marketing / Communication**

### **4.1. Point général**

Frank GASQUET apporte en réunion des informations complémentaires et des évolutions sur le secteur Marketing / Communication, suite au document déjà diffusé lors du Comité Directeur du 18 juin 2011. Il est précisé que le comité de relecture, en charge de revoir les articles et tous les écrits destinés aux différents outils de communication (site internet, newsletter, plaquettes diverses etc.) démarrera le 1<sup>er</sup> décembre 2011, dirigé par Isabelle CAMOUS.

#### **4.1.1. Communication**

Le premier Triathlon de Nice aura 30 ans en 2012 et cet anniversaire sera fêté à l'occasion du Grand Prix de Nice 2012, les 15 et 16 septembre.

##### **4.1.1.1. Communication Média**

- Nous entrons dans la version 2 du Site internet fédéral, avec la création d'un Site internet de licenciés. Ces deux appareils seront coordonnés et évolutifs.
- Une communication spécifique sur les Jeux Olympiques sera intégrée au Calendrier 2012.
- Une évolution du Guide des Grandes Epreuves Fédérales, en formule informatisée sera envisagée avec les organisateurs et les Clubs de D1.
- Envoi d'un DVD aux organisateurs et Clubs de D1, intégrant 5mn de diffusion de chaque Grande Epreuve fédérale.
- Négociations en cours : la convention avec Triathlète Magazine arrive à échéance fin 2012, elle sera renégociée sous forme d'appel d'offre. Le contrat avec Sport + arrive à échéance au 31 octobre 2012.
- Un bilan est prévu dans les semaines à venir avec RMC.
- Le cahier des charges « Communication / Marketing » des Grandes Epreuves Fédérales est en phase de réécriture.
- Le bilan de l'activité de l'Agence Blanco Négro est assez positif. Il est diffusé aux membres du Comité Directeur, sous format papier, pour la période du 15 juin au 15 octobre 2011. La valorisation

(uniquement sur les 47 articles presse du BEST OF, soit les 47 meilleures retombées écrites) est estimée à 1 595 071 €.

- Reconduction, dans le cadre des actions spécifiques, d'un voyage de Presse, au regard du bilan très positif du déplacement sur le Test Event de Londres, les 6 et 7 août 2011. Ce dernier a permis de voir un reportage de 3 mn ½ sur « Stade 2 » et 3 articles dans « L'Equipe ». En 2012, ce voyage de Presse se déroulera sur les Championnats d'Europe de Triathlon, qui auront lieu aux Lattes, le 22 avril. Ce sera la dernière épreuve avant la sélection olympique, pour les français.
- Intensification du partenariat avec « Santé sport mag », magazine diffusé gratuitement.
- Site internet fédéral : analyse de fin de saison en cours.

#### **4.1.1.2. Communication de proximité**

L'installation du stand fédéral, sous la responsabilité de Patrick LORIGNY rencontre un réel succès, et sa présence sur les épreuves 2012 sera élargie au Championnat de France individuel de Duathlon de Parthenay, au Championnat du Monde de Duathlon de Nancy et au championnat de France Jeunes de Triathlon à La Madine.

#### **4.1.1.3. Communication Olympique**

Le programme de communication olympique est en cours d'étude et sera présenté au Bureau Directeur lors de l'établissement du budget et au Comité Directeur suivant de janvier 2012.

#### **4.1.2. Marketing**

Les panneaux du Marketing fédéral, des Triathlons de Paris et de Nice, et les différents produits réalisés sur 2011 sont présentés en réunion.

Les contrats de partenariat avec LDE, ADIDAS et ISOSTAR sont en cours de renégociation, et Philippe LESCURE a déjà honoré des rendez-vous avec LDE et ADIDAS.

#### **4.2. Packages Londres 2012**

Philippe LESCURE rappelle qu'une décision a été prise, lors du Comité Directeur de juin dernier, sur la prise en charge de packages pour les Jeux Olympiques de Londres 2012, à destination de membres du Bureau Directeur Fédéral, de personnels fédéraux et de responsables de Commissions Nationales. Ces packages, émanant de l'Agence officielle du CNOSF (EVENTEM) s'élèvent à 2 500 €. Des recherches complémentaires ont permis d'aboutir sur la possibilité de packages spécifiques à la F.F.TRI., dont le montant s'élève à 1 265 €.

Au regard d'un certain nombre de remarques formulées à l'issue de cette résolution, Philippe LESCURE a proposé aux membres du Bureau Directeur, qui ont validé cette orientation, de rouvrir le débat concernant les conditions d'attribution de « packages Londres 2012 ».

Les membres du Comité Directeur, à l'unanimité, valident la proposition de délibérer à nouveau, et ainsi d'invalider la décision prise lors du Comité Directeur du 18 Juin 2011.

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de procéder par étapes, de s'interroger sur la spécificité des personnes devant bénéficier de packages pris en charge par la F.F.TRI., puis sur le niveau de participation de la fédération dans l'achat de packages, et de voter au fur et à mesure :

**Etape 1 – Proposition** : Les membres fédéraux qui, de par leur fonction, doivent représenter la F.F.TRI. aux JO de Londres (hors athlètes et direction technique) sont :

- Le Président (Philippe LESCURE est pris en charge par le CNOSF)
- Le Vice Président en charge des activités sportives (Dominique FRIZZA possiblement déplacé par l'ITU) en raison de sa fonction au sein du Bureau Directeur
- Le Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales (Denis JAEGER déplacé par la F.F.TRI.).
- Le Directeur Général et un membre du secteur Communication Marketing (déplacés par l'opération Crédit Coopératif / F.F.TRI.), en raison de l'opération marketing, en accord avec le Crédit Coopératif

sur les bases des opérations déjà menées en 2000, 2004 et 2008. Frank GASQUET, Vice Président en charge de ce secteur ne souhaite pas être pris en charge, ce sera Paul Farell COUCHE, salarié du Secteur Marketing.

Les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

**Etape 2 – Proposition :** Les Présidents de la Commission Nationale des Grandes Epreuves et de la Commission Nationale d'Arbitrage doivent être présents aux JO, au regard de leur fonction au sein de la F.F.TRI.. Une démarche est en cours afin que le Président de la CNA soit pris en charge par l'ITU.

Les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

**Etape 3 – Proposition :** L'ensemble des autres membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues, les 2 Présidents de Commissions Nationales ne faisant pas partie du Comité Directeur, doivent être considérés de la même manière dans l'attribution des packages encore disponibles.

Les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

**Etape 4 - Question :** Une ligne budgétaire doit-elle être dégagée afin de prendre en charge des élu(e)s : membres du Bureau et du Comité Directeur, Président(e)s de Ligues Régionales et de Commissions Nationales, dont la fonction ne rend pas leur présence indispensables aux JO de Londres ?

A l'unanimité, les membres du Comité directeur valident la non prise en charge de packages par la F.F.TRI., quelle que soit leur nature, pour ces personnes.

Les arguments avancés, permettant d'aboutir à cette décision, sont ceux de l'équité (même traitement pour tous les élus, quelle que soit la nature de leur mandat, en dehors de ceux dont la fonction rend leur présence nécessaire aux Jeux Olympiques) et de la difficulté à entrevoir de dégager une ligne budgétaire pour un déplacement coûteux, dans une période où la rigueur budgétaire guide le fonctionnement fédéral.

Ainsi, tous les élu(e)s et salariés dont la fonction exercée au sein de la F.F.TRI. rend leur présence indispensable aux Jeux Olympiques de Londres, seront déplacés suivant les modalités précisées dans l'étape 1. Les élu(e)s non concernés souhaitant assister aux JO de Londres se prendront intégralement en charge.

Une offre vers tous les élu(e)s du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues Régionales et de Commissions Nationales, sera faite par e-mail dans les jours à venir, afin de leur proposer l'achat des packages de l'Agence EVENTEM disponibles (certains étant à réserver pour des partenaires fédéraux), et des autres packages (moins coûteux, émanant de négociations directes de la fédération avec un hôtel Londonien).

### **4.3. Club France à Londres 2012**

La candidature de Jacques LAPARADE, proposée par la F.F.TRI., a été retenue par le CNOSF, avec 4 autres anciens Président(e)s de Fédérations, afin de gérer le Club France aux JO de Londres. Ce déplacement sera pris en charge intégralement par le CNOSF.

## **5. Vie Sportive / Direction Technique Nationale**

### **5.1 F.F.TRI. / Partenaire événementiel**

Philippe LESCURE fait part aux membres du Comité Directeur de deux propositions parvenues à la Fédération, suite à des rencontres récentes avec la Société « Amaury Sport Organisation » et la Société « Patrick Clerc et Associés », après liquidation de la Société SPORTYS qui accompagnait la F.F.TRI. sur son secteur événementiel.

Philippe LESCURE demande au Comité Directeur de s'exprimer sur son souhait de voir la F.F.TRI. associée à une entreprise sur le secteur événementiel. Comme les membres du Bureau Directeur la veille de cette instance, les membres du Comité Directeur valident cette proposition à l'unanimité.

La Société « Patrick Clerc et Associés » (PCA) a fait parvenir une lettre d'intention à la Fédération dans laquelle elle propose d'accompagner le développement des Triathlons de Paris, Nice et du Grand Prix.



La Société « Amaury Sport Organisation » souhaite se positionner sur le territoire sportif du triathlon, proche des événements de masse qu'elle a déjà en portefeuille (running, cycloportifs et outdoor, etc.). Elle a fait parvenir une proposition allant dans le sens d'une collaboration avec la F.F.TRI. dans l'organisation des Triathlons de Paris et Nice.

Philippe LESCURE propose aux membres du Comité Directeur, qui le valident à l'unanimité, de donner délégation au Bureau Directeur afin que les propositions des deux Sociétés soient étudiées de façon plus approfondie, voire d'autres propositions, pour envisager une contractualisation du Secteur événementiel sur la saison 2012. Le Comité Directeur sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

### **5.2. Perspectives d'évolutions suite Séminaire du BDF**

Jean-Michel BUNIET présente les perspectives d'évolution sur le secteur Développement, faisant suite au Séminaire du Bureau Directeur de Limoges, s'étant déroulé en mars 2011. Ces différents points seront abordés lors du Séminaire des Président(e)s de Ligue, à Marville, les 19 et 20 novembre prochains, et les travaux seront présentés au Comité Directeur de Janvier 2012.

- Renforcer la lisibilité de notre sport, en choisissant des appellations illustrant plus fidèlement ce qu'elles qualifient. Ainsi, on remplacerait :
  - « Licence Accueil » par « Licence Loisir »
  - « Licence pratiquant » par « Licence Compétition ».
  - « Epreuves Découverte et Avenir » par « Epreuves Compétition »
  - « Epreuve Animation » (Animathlon / Randotriathlon) par « Epreuve Loisirs ».
- Harmonisation des Pass journées : répertoriés au nombre de 96, il y a nécessité à réfléchir à une certaine uniformité des tarifs des Pass journées.
- Proposition de supprimer la « Licence Junior » pour l'intégrer à la « Licence Jeune ».
- Possibilité pour les Clubs de proposer un mois d'essai gratuit à d'éventuels futurs licenciés, pour un coût de revient individuel de 1€, cette opération ne pouvant avoir lieu qu'une seule fois pour chaque personne demandeuse.

### **5.3. Bilan Triathlon de Paris 2011**

Bernard SAINT-JEAN précise que le bilan financier du Triathlon de Paris présente au 30 septembre 2011, un résultat négatif de l'ordre de 30 000 €. Celui-ci intègre, pour approximativement 10 000 €, le vol de deux vélos et l'étude financière relative à l'optimisation fiscale du triathlon de Paris. Ce compte reste néanmoins à caler définitivement.

### **5.4. Bilan Equipes de France**

En introduction, les membres du Comité Directeur saluent la victoire de Jessica HARRISON ce jour sur la Coupe du Monde de Tongyeong, les 4èmes places de Carole PEON et Aurélien RAPHAEL. Frank BIGNET remarque ainsi que cela consolide le quota de 3 dossards chez les Femmes comme chez les Hommes, pour les JO de Londres.

Frank BIGNET présente et commente un bilan arrêté à ce jour, sous forme de graphiques, des Equipes de France. Cela permet d'entrevoir l'évolution dans le TOP 8, et la position de 2009 à 2011, des meilleurs Triathlètes et Duathlètes Français Elites, U23 et Juniors, sur les Séries et différents Championnats du Monde.

Il apparaît en Triathlon Courte distance, une certaine régularité des Français, en 2011, sur des places de finalistes, ce qui les place dans des positions d'outsiders pour les Jeux Olympiques. Les résultats des U 23 montrent que le réservoir d'athlètes en capacité d'être performants est en légère augmentation.

En Duathlon Courte Distance, les Françaises et les Français sont régulièrement performants depuis 3 ans, avec des podiums aux Championnats du Monde, et des victoires aux Championnats d'Europe.

Le bilan du Triathlon Longue Distance sera effectué à l'issue des Championnats du Monde qui se dérouleront en novembre prochain.

Frank BIGNET remarque que l'envie de gagner, réel moteur de nos équipes de France, est ainsi partagée par l'ensemble des Sportifs de Haut Niveau.

### **5.5. Saison sportive 2011 – Projets 2012**

Frank BIGNET fait part aux membres du Comité Directeur des 8 enjeux de la Direction Technique Nationale, et plus largement de la Fédération, sur la saison 2012, et les commente :

- Etre performant aux Jeux Olympiques de Londres en 2012
- Préparer la relève
- Finaliser le Parcours de l'Excellence Sportive 2013 / 2016
- Collaborer avec la Fédération Française Handisport et le Ministère des Sports afin d'organiser la mise en œuvre du projet « Jeux Paralympiques Rio 2016 »
- Finaliser l'offre de formation pour l'olympiade 2013 / 2016
- Promouvoir et mettre en œuvre l'Agenda 21
- Finaliser un plan de féminisation pour 2013 / 2016
- Finaliser l'offre de pratique Jeunes pour l'olympiade 2013 / 2016 à travers 4 dispositifs : Offre de pratique / Labellisation / Formation / Accès vers le haut niveau.

### **5.6. Calendrier des Grandes épreuves 2012**

Dominique SAGARY présente et commente le Calendrier des Grandes épreuves, diffusé aux membres du Comité Directeur. Ce travail est le résultat de l'investissement de l'ensemble des membres de la Commission Nationale des Grandes Epreuves, de Pierre ZIZINE et Fabien CARCUAC, que Dominique SAGARY remercie vivement. Après validation à l'unanimité par les membres du Comité Directeur, ce calendrier sera diffusé et mis en ligne sur le site internet.

Philippe LESCURE remercie tous les organisateurs ayant participé à la réussite des grandes épreuves fédérales 2011.

Philippe LESCURE propose que les organisateurs ayant postulé sans avoir été retenus soient destinataires d'un courrier les remerciant pour leur investissement à candidater sur une grande épreuve fédérale. Denis JAEGER précise que plusieurs labels européens seront disponibles pour 2012, et que les organisateurs n'ayant pas été retenus cette année sur les grandes épreuves fédérales peuvent tout à fait y postuler.

### **5.7. Triathlon de Paris 2012**

La date des 7 et 8 Juillet 2012 a été arrêtée. Il est prévu 4 500 à 5 000 concurrents, dont 4 300 en individuel et 200 équipes. A ce jour, 430 personnes sont inscrites pour 2012, avec une moyenne de 15 enregistrements journaliers. Le comité de pilotage a commencé à se réunir, et des questions sont encore en suspens à ce jour, notamment le lieu d'implantation et la réponse à la demande de Madame GALLY d'accueillir le « Kid Fit Days ».

### **5.8. Triathlon de Nice 2012**

Un courrier récent du Maire de Nice a permis d'arrêter la date de la prochaine manifestation aux 15 et 16 septembre 2012, soit une semaine avant le Championnat du Monde de Duathlon qui se déroulera à Nancy. L'épreuve de Nice sera finale du Grand Prix de Triathlon. Le format de course retenu est celui de la distance olympique. Les courses Elite seront programmées sur le samedi tandis que le dimanche accueillera les épreuves open. Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes, mais 1 500 concurrents sont dorés et déjà attendus.

Elisabeth BARRAUD précise que le choix du format de course sera arrêté définitivement après avis favorable des autorités compétentes.

### **5.9. Agenda 21**

Un exemplaire papier de l'Agenda 21 de la F.F.TRI. a été remis aux membres du Comité Directeur. Jean-Marc GROSSETETE précise que ce document a été distribué par voie électronique à l'ensemble des Partenaires fédéraux, des Président(e)s de Ligues et de Clubs pour des diffusions au niveau des territoires.

Une proposition d'adhésion à la Charte du Développement Durable a été envoyée vers les différentes structures fédérales, afin de créer un véritable réseau. Un retour des « bonnes pratiques » permettra de nourrir le Site internet fédéral et de donner toute sa consistance à ce projet de « Triathlon durable ».

Un deuxième niveau de labellisation « Triathlon durable », intermédiaire avec celui du CNOSF, est lancé afin d'effectuer un test sur 5 Ligues Régionales, pour l'étendre ensuite à toutes les structures.

La Commission Nationale travaille actuellement à la mise en place d'outils qui permettront d'effectuer le suivi de ce dossier, et de mieux accompagner les Ligues, Clubs, Organismes dans leur évolution vers un « Triathlon Durable ».

Jacky BAUDRAND attire l'attention de l'assemblée sur les difficultés pour les collectivités à recycler des objets, par ailleurs privilégiés par les organisateurs, en réponse à leur engagement dans une labellisation. Il en est ainsi de certains gobelets en carton.

Michelle MONSERAT ayant participé à la formation fédérale sur le « Développement Durable » (septembre dernier), remarque combien ce module était intéressant, et elle encourage tous les dirigeants à s'y associer. Elle rappelle qu'il est important pour les Ligues Régionales d'intégrer aux dossiers de demandes de subventions CNDS leurs projets en lien avec le Développement Durable, cette thématique étant identifiée comme une priorité des DRJSVA.

### **5.10. Candidatures CREPS**

Le décret régissant la composition des conseils d'administration des CREPS dispose que chaque conseil d'administration comprend un président de fédération désigné par le CNOSF, le poste de titulaire devant obligatoirement être occupé par un président de fédération, le poste de suppléant pouvant être occupé par un membre du comité directeur ou un président de ligue régionale.

Le Président du CNOSF, Denis MASSEGLIA, a consulté les Présidents de fédération concernant leurs souhaits de présence au sein des Conseils d'Administration des 16 CREPS. Le Président LESCURE a sollicité les Présidents de Ligue et a transmis au CNOSF les candidatures, sur des postes de suppléants, de :

- Monsieur Cédric GOSSE, Vice Président de la F.F.TRI. et Président de la Ligue Ile de France, pour le CREPS d'Ile de France
- Monsieur Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence Alpes, pour le CREPS du Sud Est
- Monsieur Olivier PETRONIO, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon, pour le CREPS de Montpellier (pôle France de Triathlon).

Compte tenu de la quantité de candidatures transmises par les fédérations sportives, seule la candidature de Monsieur Olivier PETRONIO a pu être retenue par le CNOSF. Après validation par le Ministère des Sports, Olivier PETRONIO siègera et représentera la fédération en tant que suppléant au sein du Conseil d'Administration du CREPS de Montpellier.

## **6. Commissions Nationales / Projets 2012**

### **6.1. Point d'information Commissions Nationales**

#### **6.1.1. Projet Féminin 2012**

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER présente l'état d'avancement du dossier « Plan de féminisation », dont l'objectif est d'engager, comme le définit le Ministère des Sports, « une stratégie globale qui conduit à une augmentation significative de représentation des femmes dans tous les secteurs d'activité d'une fédération ».

La stratégie de mise en place de ce plan de féminisation au sein de la F.F.TRI. reposera sur 4 axes :

- Réfléchir à la mise en place d'un réseau de référent(e)s féminin(e)s au sein des ligues
- Travailler sur les spécificités de la pratique féminine
- Intégrer des modules sur la spécificité féminine au sein des formations fédérales
- Formuler des préconisations pour améliorer l'accès à la pratique

Jean-Michel BUNIET tient à remercier Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER et Virginie JOUVE (Cadre Technique), pour la qualité de leur travail, en lien avec ce dossier. Le dernier séminaire consacré à la pratique féminine était très enrichissant. Il a permis d'échanger avec les Fédérations d'Aviron et de Hockey sur glace, toujours en présence de la représentante du Ministère des Sports, et d'apporter des éléments intéressants pour l'évolution de ce projet.

### **6.1.2. Ecole Française de Triathlon (EFT)**

Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER présente un point d'étape sur l'EFT (Pour qui ? Pour quoi ?) et en rappelle les objectifs :

- Proposer aux éducateurs des outils pédagogiques
- Evaluer et valoriser l'ensemble des compétences des enfants
- Motiver leur progression avec des points de repères précis et explicites
- Harmoniser l'action des clubs autour d'un projet fédérateur
- Fidéliser nos licenciés

L'identification des actions et conduites motrices du triathlon ayant été réalisée, l'objectif à venir est la production d'un document de référence « Catalogue des actions et conduites motrices », qui pourra à terme être intégré à une mallette pédagogique. Il a été répertorié 36 actions motrices et 108 conduites motrices.

L'élaboration de fiches pédagogiques (75 fiches déjà créées à ce jour), en lien avec l'ensemble des actions motrices identifiées est toujours en cours de rédaction. L'objectif est de proposer aux éducateurs un panel de situations pédagogiques couvrant l'ensemble des actions motrices identifiées et déclinées autour des 3 niveaux de compétences identifiés (Débutant, Initié, Confirmé).

### **Ce qu'il reste à faire / Perspectives**

- « Testing », Calibrage et finalisation de l'ensemble des fiches pédagogiques (Implication stagiaires DE, « clubs tests »)
- Elaboration des niveaux de certification (Combien ? En fonction de l'âge et/ou des compétences acquises ? Tests de références ? Carnet de progression ? Diplômes ? Habilitation des personnes à faire passer les tests ?)
- Rédaction d'un document fédéral de préconisations quant à l'encadrement du triathlon chez les 6 – 14 ans (Croissance, maturation, développement des qualités physiques...)
- Finalisation de l'Ecole Française de Triathlon = Formalisation d'une « mallette pédagogique ».

### **6.1.3. Commission Nationale de la Formation**

Michelle MONSERAT fait part de l'envoi vers les Clubs d'une enquête destinée à obtenir des informations précises sur l'encadrement, afin de proposer des offres de formations adéquates, notamment en terme de CQP (Certification de Qualification Professionnelle). Ces modules pourraient permettre de compléter les niveaux de formation des encadrants.

### **6.1.4. Commission Nationale Outremer**

Françoise HUOT-JEANMAIRE a rencontré, avec Stéphane ZIMMER et sur son initiative (Cadre Technique référent sur la Commission Outremer), Madame Lisa CHASTAGNOL, Chargée de Mission Jeunesse et Sports au Ministère chargé de l'Outre-Mer. Ce rendez-vous avait pour objectif :

- De permettre à Madame CHASTAGNOL de définir le cadre de sa mission, soit un accompagnement et une valorisation de l'outre-mer, en facilitant les relations transversales entre les différents Ministères. La nomination de Chargés de Missions Jeunesse et Sport au Ministère fait suite aux mesures prises dans le cadre du CIOM (Conseil Interministériel de l'Outre-Mer, créé à l'issue des Etats Généraux de l'Outre-Mer).
- - De présenter à Madame CHASTAGNOL les actions fédérales mises en place de façon spécifique dans l'accompagnement des Liges Régionales Ultramarines. L'état des lieux lui a permis de mesurer le niveau d'implication des Liges Régionales concernées dans la vie fédérale, et d'apprécier les dispositions particulières (réduction du coût des licences, aménagements en cours pour les formations fédérales, conventionnement pour les Athlètes ultramarins résidant en dehors de leur territoire

d'origine). La tenue de l'Assemblée Générale Fédérale à l'Ile de La Réunion en février 2012 (après La Guadeloupe en 2006), a été abordée, et Madame CHASTAGNOL a fait part du soutien de son Ministère dans de telles initiatives, qui favorisent le rapprochement entre les différents territoires, et vont dans le sens de faciliter la continuité territoriale, mesure forte du Ministère. Stéphane ZIMMER a remis un exemplaire de l'Agenda 21 de la F.F.TRI. et fait part du travail mené en Outre-Mer comme sur le territoire métropolitain sur le Développement Durable.

## **7. Affaires internationales**

### **7.1. Bilan congrès PEKIN**

Denis JAEGER fait part du bilan du congrès de l'ITU, qui s'est déroulé à l'occasion de la finale de la série Championnat du Monde de Triathlon à Pékin, auquel il a participé avec Bernard SAINT-JEAN. L'Agenda 21 de la F.F.TRI. a été remis à la Présidente de l'ITU et aux membres francophones.

L'objectif de ce congrès était notamment d'adopter la nouvelle Constitution, qui ne change pas fondamentalement, si ce n'est sur la forme, avec un Comité exécutif plus resserré, afin d'être plus efficace.

La France, l'Espagne, le Brésil, la Suisse et La Nouvelle Zélande ont présenté une résolution technique qui a été adoptée. La Commission des Coachs (personnes nommées) est remplacée par un Comité des Coachs, et ceux-ci seront élus. Actuellement, c'est Philippe FATTORI qui préside cette Commission ITU.

Denis JAEGER a été élu, avec deux autres membres, sur l' « Audit Comité ».

Suite à un échange avec Marisol CASADO, Philippe LESCURE fait part de la possible entrée d'une nouvelle course aux Jeux Olympiques de Rio, en Triathlon sprint Relais mixte.

Pour rappel, la F.F.TRI. a trois membres élus à l'ITU à ce jour, avec Denis JAEGER, Bernard SAINT-JEAN et Philippe FATTORI.

## **8. Questions diverses**

### **8.1. Sélections Championnats de France de Triathlon Jeunes**

Frank BIGNET rappelle qu'il est fortement déconseillé de procéder à des sélectifs régionaux pour les demi-finales des Championnats de France Jeunes. Celles-ci doivent être les seuls filtres avant les Championnats de France. Elles sont bien ouvertes à tous les jeunes, doivent être avant tout une fête pour eux, pour leurs clubs.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur pour leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**